

Légende :

- Ua : noyaux urbains anciens
- Ub : secteur d'habitat collectif
- Uc : secteur pavillonnaire à densifier
- Ud : secteur d'habitat de moyenne densité
- Uep : secteur des équipements publics
- Ux1 : secteur des activités économiques d'Alp'arc
- Ux2 : secteur des activités économiques
- Uy : domaine autoroutier
- 1AU_1 à 1AU_4 : secteur d'aménagement d'ensemble
- A : secteur agricole
- N : secteur naturel
- Nenn : secteur destiné à la production des énergies renouvelables
- Nstecal : secteur destiné à des hébergements touristiques légers

Informations diverses relatives aux risques naturels

- Zone rouge inconstructible (PPRI de l'Arc et PPRI de l'Isère)
- Zone bleue constructible avec prescriptions (PPRI de l'Arc et PPRI de l'Isère)
- Zone rouge inconstructible (PIZ)
- Zone bleue d'aléas moyen constructible avec prescriptions (PIZ)
- Zone bleue d'aléas faible constructible avec prescriptions (PIZ)

(R) Index renvoyant au règlement du PPR
 (B) Index renvoyant au règlement du PPR
 (M) Index renvoyant au règlement du PIZ
 (F) Index renvoyant au règlement du PIZ

commune d'AITON

Plan Local d'Urbanisme

4.1B - Plan de zonage - Ensemble de la commune avec carte des risques - Échelle 1/6.500°

PROJET ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU 08 AVRIL 2025
 PROJET APPROUVE PAR DÉLIBÉRATION DU 01 DÉCEMBRE 2025

